

PROPOSITION DE PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES **PENDANT LA CRISE SANITAIRE**

Pour remplacer les JPO qui ne peuvent pas se dérouler, l'Onisep propose aux proviseurs de réaliser un film court ou à défaut, un power-point expliquant les formations de leurs établissements et leurs spécificités.

Il est entendu que la publication de votre document aura lieu sur le site internet de votre établissement à l'aide de plateforme de diffusion vidéo (de votre Académie si elle en dispose ou bien You tube, Vimeo, etc.)

RECOMMANDATIONS DE L'ONISEP

Les incontournables

-Exprimer une idée forte : quelle est l'image que l'établissement veut donner de lui

-Présenter quelles sont ses formations et leurs spécificités : enseignements de spécialité, filières, options, langues vivantes, DNL, langues rares, FLE, présence de formation en BTS, les pôles professionnels, labellisation type lycée des métiers, sections européennes ou internationales avec des projets particuliers, sections sportives...

-Montrer en quoi l'établissement se distingue : climat scolaire, résultats scolaires, qualité d'accueil des nouveaux élèves, liens avec les parents d'élèves, ouverture internationale, ouverture culturelle, apprentissage, liens avec l'enseignement supérieur, modalités de travail (partenariats, projets divers...), conditions de travail (ateliers, classes, infrastructures et équipements particuliers...

Pour la mise en valeur des formations et des caractéristiques de l'établissement, il ne s'agit pas d'être exhaustif, mais de choisir de préférence entre 1 à 3 items saillants et de renvoyer vers une présentation écrite de l'établissement.

-Renvoyer vers le site de l'établissement avec des informations sur les dates à ne pas manquer

-Si c'est possible, donner la parole à un parent et à un ou des élève(s)

2 options possibles

1. Réalisation d'un film court (4-5mn), diffusé sur les sites des EPLE et sur les réseaux sociaux

- Avantages : Dynamique
Diffusable sur les réseaux sociaux
- Inconvénients : Etablissement vide
Réalisation technique du film

2. Elaboration de power-point mis en ligne sur les sites des EPLE

- Avantages : Simple techniquement
Valorisation des images de l'établissement
Réutilisation de tous les documents de présentation
- Inconvénients : Statique, peu dynamique

Document d'aide à la réalisation d'un film court

Réalisation d'un film court (4-5mn), diffusé sur les sites des EPLE et sur les réseaux sociaux

Ce document vous présente comment se filmer « en mode selfie » pour réaliser en une seule prise votre présentation. Il est également évoqué la possibilité de monter un petit film en insérant des images tournées dans votre établissement, ainsi que des photos où l'on voit des élèves, des professeurs...

Avec quels outils ?

1 Smartphone et 1 logiciel de montage (liste en fin du document)

1) Avant le tournage

En amont, il est indispensable :

-D'écrire son discours : pour capter l'attention, il faut que les phrases soient courtes, claires.

-De se chronométrer : pour respecter les 4- 5 minutes

-De répéter plusieurs fois : pour être à l'aise, être fluide dans ses propos et regarder le moins possible ses notes.

-De définir le contenu : selfie uniquement et/ou images (prise de vue de l'établissement). Choix des prises de vues.

-De définir le lieu :

- Calme : sans bruits parasites et où vous ne serez pas dérangé.
- Clair : il faut qu'il y ait suffisamment de lumière et que celle-ci (fenêtre ou lampe) soit face à vous et non derrière pour éviter les contre-jours.

Il est préférable d'être assis et d'avoir devant soi une table ou un bureau pour poser le téléphone et éventuellement vos notes.

Pensez au décor derrière vous : un fond neutre ou une bibliothèque par exemple.

2) Au tournage

Le selfie :

-Pour éviter d'être interrompu par une sonnerie ou un son de notification, mettez votre téléphone en mode avion.

-Sur votre smartphone, lancer l'application Photo/Vidéo et activer l'appareil frontal.

- Positionner le smartphone toujours à la verticale :

- soit sur un support face à vous : veillez à bien le caler.
- soit en le tenant à bout de bras : mais attention à ne pas trop bouger.
- soit accroché à une perche à selfie, si vous en avez l'habitude.

-Si vous avez des notes, positionnez-les devant vous, posées sur la table ou le bureau. Evitez de les tenir entre vos mains ; cela risque de vous gêner et de faire de bruit.

Essayez de les regarder le moins possible. C'est pour cela qu'il faut s'entraîner avant et répéter plusieurs fois

-Avant la prise de vue, faites des tests.

Enregistrez-vous quelques secondes seulement puis regardez-vous et écoutez-vous. Cela vous aidera à rectifier votre position, changer d'endroit s'il n'y a pas assez de lumière, ralentir votre débit de parole...

Prise de vues de l'établissement

Tenez toujours votre smartphone à la verticale, de la même façon que pour le selfie.

Lancez l'application Photo/Vidéo, retournez le sens de la prise de vue et utilisez votre smartphone comme une caméra.

Si vous y êtes habitué, n'hésitez pas à utiliser une perche à selfie. Vous gagnerez ainsi en stabilité.

La prise de vue des locaux n'est intéressante que si l'on montre quelque chose de visuellement parlant et qui a un intérêt, même sans présence humaine. Par exemple : ateliers, infrastructures, équipements particuliers...

Si vous souhaitez ajouter des photos en format horizontal pour montrer vos locaux, nous vous suggérons de les intégrer sur votre site à côté de votre vidéo.

3) Au montage

Soit vous avez réussi à faire votre discours d'un seul trait, et dans ce cas il n'y a pas besoin de montage.

Soit vous avez besoin de couper et de monter votre vidéo, notamment si vous souhaitez ajouter des éléments comme des images filmées de votre établissement.

La trame de votre film doit être votre vidéo selfie. Les images de votre établissement doivent être ajoutées seulement pour illustrer vos propos.

Voici une liste de logiciels simple d'utilisation et gratuits, à titre d'exemple :

. pour Android, IOS et PC : Quik

. pour Android : Youcut

. pour PC : Shotcut